



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 5 décembre 2022

Communiqué de presse

Aide d'urgence bio : le Ministre va-t-il enfin répondre aux producteur·trices !

Le Ministre de l'Agriculture doit intervenir demain en ouverture des « Assises de l'agriculture et de l'alimentation biologiques ». Va-t-il enfin cesser d'ignorer la crise qui frappe les producteur·trices bio ? Leur situation est extrêmement tendue depuis des mois, raison pour laquelle la Confédération paysanne a demandé au Ministre de débloquer une aide d'urgence. Mais depuis le mois d'octobre, aucune réponse.

Interrogé à deux reprises sur ce sujet la semaine dernière, à l'Assemblée nationale puis au Sénat, le Ministre s'est contenté d'invoquer le sempiternel argument de « la loi du marché qui devrait rémunérer la bio ». Mais depuis quand le marché permet-il aux agriculteur·trices de vivre correctement de leur métier ? Venant d'un Ministre qui ne cesse de rappeler la « complétude des modèles agricoles qu'il ne faut pas opposer », cet argument est inentendable. On est clairement dans du « deux poids deux mesures ». Via des politiques publiques qui soutiennent et accompagnent, on a d'un côté, une agriculture conventionnelle ultra-subsidierée et qui peut bénéficier d'aides d'urgence en cas de problème, comme la filière porcine au printemps 2022 ; de l'autre, les producteur·trices bio en crise qui doivent laisser agir la main invisible du marché pour réguler leur situation.

Monsieur, le Ministre, une campagne pour relancer la consommation et des financements pour l'aval ne suffiront pas à passer cette crise. Vous devez soutenir les maillons principaux de la chaîne : les producteur·trices bio qui travaillent pour remplir les attentes des citoyen·nes de s'alimenter mieux tout en préservant le climat et la biodiversité. Des outils conjoncturels sont indispensables pour leur permettre de maintenir leurs engagements en bio et pour éviter des drames humains. Sans cela, c'est un pan entier de l'agriculture française qui est voué à disparaître.

Agir est aussi une nécessité pour que la France atteigne ses engagements agro-environnementaux en 2027. Rappelons que la part de sa superficie agricole utile (SAU) cultivée en bio ne classe le pays qu'en 14^{ème} position européenne.

Au démarrage des grands travaux du Ministère de l'agriculture sur le renouvellement des générations (LOA, Pacte), il est impensable de sacrifier 13 % des exploitations agricoles françaises et toutes celles et ceux qui ont choisi un parcours en bio pour s'installer.

Contacts :

- Nicolas Girod, porte-parole national : 06 07 55 29 09
- Laurence Marandola, secrétaire nationale : 06 31 66 10 83
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78